

FONCTIONS D'ACCUEIL, DE SECURITE, D'ENTRETIEN, DE GARDIENNAGE, DE CONDUITE DE TRAVAUX

- Bonification indiciaire -

DECRET N°2006-780 DU 3 JUILLET 2006 PORTANT ATTRIBUTION DE LA NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE A CERTAINS PERSONNELS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE EXERÇANT DANS DES ZONES A CARACTERE SENSIBLE

Au 1^{er} janvier 2015

Fonctions exercées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Désignation des fonctions éligibles		Nombre de points
26	Gardien d'HLM.	15
27	Conduite technique de chantier et participation aux dossiers administratifs connexes.	15
28	Fonctions polyvalentes liées à l'entretien, à la salubrité, à la conduite de véhicule et tâches techniques.	10
29	Contrôle de la bonne exécution des travaux techniques.	10
31	Police Municipale.	15

Fonctions exercées dans au moins un établissement figurant sur la liste prévue à l'article 3 du décret n° 93-55 du 15 janvier 1993

Désignation des fonctions éligibles		Nombre de points
32	Ouvrier ou responsable d'équipe mobile.	20
33	Restauration, hébergement, maintenance, entretien des locaux et installation, accueil des personnels et usagers.	20

Fonctions exercées dans au moins un établissement figurant sur les listes prévues à l'article 2 du décret n° 90-806 du 11 septembre 1990

Désignation des fonctions éligibles		Nombre de points
34	Ouvrier ou responsable d'équipe mobile.	15
35	Restauration, hébergement, maintenance, entretien des locaux et installation, accueil des personnels et usagers.	15